

# **Conservation de la biodiversité: African Parks Network recrute 35 personnes**

African Parks Network (APN) est une organisation à but non lucratif qui assume la responsabilité directe de la réhabilitation et de la gestion à long terme des parcs nationaux en partenariat avec les gouvernements et les communautés locales. En adoptant une approche commerciale de la conservation, soutenue par le financement des bailleurs de fonds, elle vise à rendre chaque Parc durable à long terme contribuant ainsi au développement économique et à la réduction de la pauvreté. Dans le cadre de ses opérations dans le parc National W l'African Parks Network recrute 35 personnes, homme comme femme.

Lire l'intégralité de l'appel à candidature



## Parc National W - Bénin

Alfakoara, B.P:75 Kandi, Bénin

www.africanparks.org

### 4. DEROULEMENT DU PROCESSUS

Le processus de recrutement se déroulera en trois phases à savoir la présélection, la sélection et la formation.

Seuls les candidats retenus après l'étude des dossiers déposés seront convoqués à prendre part à la phase de présélection. Cette phase se déroulera comme suit :

- **Etape 1** : Il sera donné aux candidats des informations sur le but et le déroulement des différentes étapes du processus de recrutement des rangers à savoir la présélection, la sélection, la formation et l'embauche ;
- **Etape 2** : Les candidats seront soumis à un test d'aptitude physique incluant une course chronométrée de 10 km, des pompes, des tractions et des abdominaux ;
- **Etape 3** : Les candidats passeront un examen médical à l'issue duquel ceux d'entre eux qui présenteront des affections chroniques telles que la tuberculose, la hernie, la mauvaise acuité visuelle, les maladies dentaires ou toutes autres affections susceptibles de les rendre inapte à la profession de rangers seront purement et simplement éliminés ;
- **Etape 4** : Les candidats passeront un bref entretien qui permettra d'apprécier leurs motivations et capacités, leur confiance en eux même et enfin leurs culture et attitude en général.

La date limite de réception des dossiers de candidature aux lieux indiqués est fixée au 24 février 2023 à 18h

La date retenue pour la phase de présélection sera précisée à l'affichage de la liste définitive des candidatures retenues après étude des dossiers.

Les candidats qui prendront part aux tests de présélection devront se présenter en tenue de sport aux lieux et aux heures qui seront indiqués par la suite munis de leur carte nationale d'identité ou de toute autre pièce d'identité valide.

Fait à Kandi, le 30 Janvier 2023



Abdel Aziz BELLO  
Directeur du Parc National du W  
African Parks, Bénin

- Un (01) extrait du casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
- Une attestation de résidence habituelle

---

# Ministère de la Santé: les acteurs nationaux de la vaccination définissent les

# grandes priorités

Le Ministre de la Santé Professeur Benjamin HOUNKPATIN a présidé les travaux de la réunion ordinaire du premier trimestre de l'année 2023 du Comité de Coordination Interagence pour le Programme élargi de Vaccination (CCIA) ce mercredi 1er février 2023 au Ministère de la Santé.

Cette importante assise a réuni toutes les parties prenantes autour des grandes priorités actuelles du Programme élargi de Vaccination.



Au cours de cette rencontre de haut niveau, quatre (4) points ont été abordés, dont, principalement, celui de l'analyse et de l'adoption des protocoles de la revue externe du Programme élargi de Vaccination couplée à l'enquête nationale de couverture vaccinale et du plan d'introduction du vaccin contre le paludisme dans le Programme élargi de Vaccination. Après discussions, ces protocoles ont été adoptés à l'unanimité des membres présents.



Par ailleurs, les membres présents se sont prononcés sur la présentation des résultats de l'évaluation externe de la gestion efficace des vaccins et la situation des cas de poliovirus circulant dérivés de la souche vaccinale de type 2 (cVDPV2) au Bénin. Ces différents points d'intérêt ont suscité de fructueux échanges entre les acteurs présents.

Avant de lever la séance, le Ministre de la Santé a exhorté les participants à une prise en compte diligente des grandes résolutions issues des assises en vue d'accélérer les performances du Bénin dans le processus d'immunisation de sa population.

---

# Le tandem MCVDD & FAO pour une gestion durable des mangroves au Bénin

*Les bases d'une nouvelle collaboration entre l'Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et le ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD) sont établies.*



En effet, la signature du contrat relatif au projet de renforcement de la résilience des systèmes humains et naturels au changement climatique par la conservation et l'utilisation durable des écosystèmes de mangroves du Sud du Bénin, a été effectuée le lundi 30 janvier 2023, dans la salle de conférence principale du MCVDD.

Au nom du ministre du Cadre de Vie et du Développement Durable José TONATO, madame Jeanne AKAKPO ADANBIOKOU, Directrice de

cabinet du ministre, a salué la détermination des responsables à divers niveaux, qui ont joué de leurs partitions, pour que se concrétise ladite signature. Elle n'est que l'aboutissement d'un long processus animé par d'ardents défenseurs nationaux et internationaux de la valorisation de la biodiversité des écosystèmes. La représentante de l'autorité estime que ce projet est une réponse qualitative aux priorités du gouvernement dans un écosystème particulièrement sensible et important pour les activités du PAG 2021-2026.

Avec une subvention de 7 155 936 USD et 62 864 797 USD de cofinancement du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et du Fonds pour les Pays, les moins Avancés (FPMA), l'initiative vise à accroître la résilience au changement climatique des écosystèmes de mangroves des communautés agricoles, forestières et halieutiques et à soutenir la conservation de la biodiversité et des services écosystémiques dans les paysages de mangroves. Grand-Popo, Comè, Ouidah, Bopa, Kpomassé, Abomey-Calavi, Sô-Ava, Aguégus et Sèmè-Kpodji sont les neuf communes bénéficiaires de la réalisation dudit projet, respectivement sur les sites de Ramsar 1017 et 1018. Sa mise en œuvre prend effet à compter du 01 mars 2023 et prend fin le 29 février 2028.

La FAO assure la supervision en tant qu'Agence du FEM. Le représentant résident de l'organisation au Bénin, monsieur Isaias Angue OBAMA, pense qu'en raison du rôle essentiel des écosystèmes de mangroves dans la protection des zones côtières, il est donc opportun d'y apporter les contributions nécessaires pour le bien-être des communautés.

Monsieur Rémi HEFOUME, Directeur Général des Eaux, Forêts et Chasse (DGEFC), en sa qualité de responsable de l'exécution du projet, a rassuré que la DGEFC veillera à la qualité technique des résultats et guidera les actions suivant les politiques conformes aux termes et conditions de l'Accord de partenariat opérationnel signé avec la FAO.

Il faut souligner qu'à travers ce projet, près de 300 000 personnes, dont 50 % de femmes bénéficieront directement du projet.

---

## Lutte contre le Cancer: des vaccins thérapeutiques bientôt sur le marché

À l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le cancer célébrée le samedi 04 février 2023, votre [journal](#) revient sur les avancées dans la prise en charge médicale des malades. Une unité dénommée ONCOPOLE à Toulouse en France, coordonne la recherche internationale sur les vaccins anti-cancéreux. Il s'agit des vaccins plus curatifs que préventifs.



Cette étude est actuellement focalisée sur les cancers ORL et ovariens uniquement. Il représente l'espoir de prévenir les

récidives et la perspective de guérison. « Notre système immunitaire dans la vie de tous les jours, nous protège du cancer », explique pour commencer, le professeur Jean-Pierre Delort, qui dirige l'Oncopole et coordonne cet essai clinique.

## **Un espoir contre les rechutes**

Le défi ici est de reprogrammer le système immunitaire des patients atteints de cancer. Un vaccin personnalisé contre les mutations de sa tumeur. « L'objectif est de faire reconnaître au système immunitaire un antigène qui va servir à les protéger.

S'il restait quelques cellules dans son corps, l'objectif est que ces cellules ne puissent pas se développer, soient détruites et donc que le patient soit guéri à la fin », détaille le professeur. « Nous allons analyser ces tumeurs et voir quels antigènes elles expriment. Les patients seront traités puis des vaccins personnalisés seront créés. Ça n'est plus de la science-fiction, c'est un vrai espoir », confie-t-elle.

## **Bientôt sur le marché ?**

Depuis 2021, une dizaine de patients atteints de cancers ORL sur la cinquantaine prévue a déjà reçu un vaccin thérapeutique et personnalisé, sans aucune rechute. Les chercheurs espèrent maintenant démarrer une étude à grande échelle d'ici la fin de l'année, et espèrent l'avoir sur le marché d'ici cinq ans.

Le gouvernement français a annoncé l'ouverture d'un Centre d'Excellence à Paris. Il aura pour ambition de devenir un site international de référence pour les innovations en cancérologie. Selon le ministre de l'Enseignement supérieur, toutes les compétences liées à l'oncologie seront réunies pour mieux articuler recherche et solutions thérapeutiques.

---

# Journée mondiale des zones humides : la mise en terre de plants couronne les activités de la célébration

*À l'instar de plusieurs pays, le Bénin n'est pas resté en marge de la célébration de la Journée Mondiale des Zones Humides (JMZH), hier, jeudi 02 février 2023 dans la commune de Ouidah. Portée sur le thème « Il faut restaurer les zones humides », elle est célébrée par l'Agence Béninoise pour l'Environnement (ABE).*



Née de la signature de la Convention sur les zones humides intervenue le 02 février 1971, dans la ville iranienne de

Ramsar pour sensibiliser sur les écosystèmes, elle consiste à la mise en exergue des écosystèmes, extrêmement menacés de nos jours, mais si vitales pour l'Homme.

Monsieur François-Corneille KEDOWIDE, Directeur Général de l'ABE a déclaré qu'elle est marquée par des actions ponctuelles au Bénin. Lesquelles permettraient d'avoir un impact positif beaucoup plus grand pour de plus palpables réalisations. C'est ce qui explique la mise en terre de plants de palétuviers, plus exactement à Hiô dans l'arrondissement d'Avlékété. Un site pas choisi au hasard, selon Monsieur Abdou Salami AMADOU, Responsable de projet FEM/WACA-ReSIP, puisqu'il appartient à l'aire centrale de l'aire communautaire de conservation en cours de création pour valoriser la conservation et à la préservation des ressources naturelles. Le suivi et l'entretien seront bel et bien réels a martelé le responsable.



Un geste écocitoyen très apprécié du Chef d'Arrondissement d'AVLEKETE, un acte salvateur dans la mesure où les palétuviers constituent un écosystème très rafraîchissant. Il affirme que l'exploitation desdits palétuviers contribue à l'amélioration de l'environnement et à son passage.

Plusieurs plants ont donc été implantés par les autorités en

vue d'une revitalisation et d'une restauration des zones humides dégradées au Bénin. C'était en présence de plusieurs cadres, agents gouvernementaux et société civile.

---

# La lèpre : zoom sur cette maladie infectieuse qui perdure en Afrique

*La lèpre est une maladie infectieuse chronique causée par le bacille *Mycobacterium leprae*, acido-résistant et allongé. La maladie affecte principalement la peau, les nerfs périphériques, les muqueuses des voies respiratoires supérieures et les yeux.*



Le  
s  
sy  
mp  
tô  
me  
s  
qu  
i  
ap  
pa  
ra  
is  
se  
nt  
so  
nt

de  
s  
pl  
aq  
ue  
s  
do  
ul  
ou  
re  
us  
es  
de  
dé  
pi  
gm  
en  
ta  
ti  
on  
ou  
de  
s  
ta  
ch  
es  
ro  
ug  
es  
et  
pa  
rf  
oi  
s  
de  
s  
ex

cr  
oi  
ss  
an  
ce  
s.  
La  
pe  
au  
s'  
ép  
ai  
ss  
it  
et  
le  
s  
lé  
si  
on  
s  
de  
s  
ne  
rf  
s  
pé  
ri  
ph  
ér  
iq  
ue  
s  
en  
tr  
aî  
ne

nt  
un  
e  
pe  
rt  
e  
de  
se  
ns  
at  
io  
n.  
La  
lè  
pr  
e  
pr  
ov  
oq  
ue  
ég  
al  
em  
en  
t  
un  
e  
fa  
ib  
le  
ss  
e  
mu  
sc  
ul  
ai  
re

et  
pa  
rf  
oi  
s  
un  
e  
pa  
ra  
ly  
si  
e,  
le  
pl  
us  
so  
uv  
en  
t  
au  
ni  
ve  
au  
de  
s  
br  
as  
et  
de  
s  
ja  
mb  
es  
.

Le traitement à ce mal préconisé par l'OMS depuis 1981 permet de guérir les malades et d'éviter, s'il est administré à

temps, l'invalidité. C'est la polychimiothérapie (PCT), qui consiste en l'administration de trois antibiotiques (dapsons, rifampicine et clofazimine).

D'après les chiffres officiels de 145 pays dans les 6 régions de l'OMS, environ 200 000 nouveaux cas de lèpre sont enregistrés chaque année à l'échelle mondiale, dont près de 20 % d'enfants de moins de 15 ans. Dans le monde, surtout parmi les plus pauvres, on compte encore près de 3 millions de lépreux avec des infirmités ou des mutilations. Il existe des zones fortement endémiques, notamment en Afrique, en Asie et en Amérique latine, qui représentent à elles seules plus de la moitié des cas.

Plusieurs raisons expliquent cette situation, notamment la lenteur d'apparition des symptômes et la longueur du traitement. D'autres facteurs influent aussi sur la dissémination de la maladie, notamment le difficile accès à une consultation et aux soins dans les zones d'extrême pauvreté, et les risques d'exclusion sociale qu'encourent les malades une fois diagnostiqués.

## **De l'engagement de la Fondation Raoul Follereau**

Initiée en 1954 par le journaliste et écrivain Raoul Follereau, le 27 janvier de chaque année est l'occasion de rappeler que cette maladie est toujours d'actualité notamment en Asie, au Brésil, à Madagascar et Afrique centrale. Depuis 70 ans, donc, la Fondation Raoul Follereau suit la voie tracée par son fondateur : lutter contre l'exclusion, qu'elle soit causée par la maladie, l'ignorance ou la pauvreté. Elle place la personne au centre de ses projets et agit spécifiquement pour soigner, faciliter l'éducation, la formation et la réinsertion.

Largement sous-diagnostiquée, cette maladie contagieuse et invalidante dispose de traitements efficaces. Elle doit maintenant être mieux diagnostiquée et prévenue, en

particulier dans les communautés les plus pauvres et les plus reculées.

La Fondation s'emploie à mobiliser une véritable communauté de générosité qui rassemble donateurs, partenaires et bénévoles pour un monde plus juste et plus humain. Chaque année, des milliers de bénévoles se mobilisent pour un week-end national de collecte de fonds qui sensibilise le grand public à la réalité d'une maladie encore largement méconnue. « Vivre, c'est aider les autres à vivre », répétait Raoul Follereau.

*Megan Valère SOSSOU*

---

## **Religions et Biodiversité à BONOOU : L'ODDB ONG sensibilise sur le nouveau cadre mondial de la diversité biologique**

*Les leaders religieux et dignitaires traditionnels, l'administration communale et les comités locaux de gestion des quatre aires protégées communautaires de la commune de Bonou se donnent la main aux cotés de l'ODDB ONG et de l'administration forestière pour influencer positivement les programmes de conservation de la biodiversité en cours dans la commune.*



Ils sont nombreux à être mobilisés par l'ODDB ONG, les dignitaires des religions endogènes (Vodoun), les responsables des religions abrahamiques (Christianisme et Islam) et les agents assermentés de l'État pour la conservation durable de la biodiversité de la Réserve de Biosphère de la Basse Vallée de l'Ouémé.

Dans le cadre du démarrage effectif des activités du projet intitulé : Mobilisation des dignitaires des religions endogènes (Vodoun), des religions abrahamiques (Christianisme et Islam) et des agents assermentés de l'État pour la conservation durable de la biodiversité de la Réserve de Biosphère de la basse vallée de l'Ouémé (RB-BVO) au Sud-Bénin, l'ODDB ONG a tenu une première séance de rencontre avec les leaders religieux et dignitaires traditionnels de la commune de Bonou.

Les participants à cette rencontre sont des représentants des églises catholiques, évangéliques, célestes, de l'islam sans oublier les dignitaires des forêts sacrées Gnanhouizoun, Gbèvozoun, Soligbozoun, Lokoguédji, du jardin botanique de Bonou ainsi que les chefs de villages concernés.

Il est à noter également la participation d'une forte délégation d'agents assermentés de l'État dont le Chef de

l'inspection forestière de l'Ouémé Plateau, le Point Focal de la convention sur la diversité biologique et le responsable de la session communale eaux, forêts et chasse de Bonou.



Après avoir planté le décor avec ses mots introductifs, Mariano Hounbédji, Directeur technique de l'ODDB ONG a rappelé le contexte du projet qui vise, à l'en croire au renforcement de la gestion et la protection durable de la biodiversité des aires centrales de la Réserve de Biosphère de la Basse Vallée de l'Ouémé MAB-UNESCO par les valeurs socio-culturelles qui y sont associées.

À sa suite, Idrissou Yazizou, le Secrétaire Exécutif de la mairie de Bonou en procédant à l'ouverture des travaux a souhaité la bienvenue aux participants avant de les inviter à s'engager pour la mise en œuvre effective des résolutions qui seront issues des travaux.

Cet atelier était une opportunité à eux offerte par l'ODDB ONG, de s'imprégner du nouveau cadre mondial sur biodiversité, issu de la COP 15 tenue au Canada qui met d'avantage l'accent sur l'importance des connaissances endogènes et des gardiens de la tradition pour enrayer la perte de la biodiversité.

La seule communication au menu de la rencontre a été animée par le Capitaine Augustin Malito Orou, Point Focal Biodiversité et le Lieutenant Colonel Kintonou, chef de l'inspection forestière de l'Ouémé Plateau. Au cœur de la communication, les grandes conclusions issues de la COP 15 de Canada sur le nouveau cadre mondial. L'attention des participants a été surtout mise sur le nouvel engagement à impliquer désormais les leaders religieux et traditionnels dans la conversation de la nature (objectif 19 de la COP), car, soutiennent-ils, étant donné que c'est « Dieu » qui a créé la nature, pour sa conservation il faut collaborer avec ceux qui travaillent pour « Dieu ».

Les échanges autour de la communication ont conduit les participants à l'étape des travaux de groupes entre leaders religieux abrahamiques d'une part et d'autre part les dignitaires des religions traditionnels avec pour consigne de proposer des actions qu'ils pensent nécessaires de mener en leur sein et à l'endroit de leurs fidèles pour la conservation de la nature. Il est à retenir plusieurs propositions à la suite des résultats présentés à la plénière. Il s'agit des propositions allant dans le sens des IEC, la sensibilisation des fidèles durant les prêches, le reboisement, la mise en place des appuis en AGR pour la reconversion des auteurs de pressions anthropiques sur les forêts, la réhabilitation des divinités, la promotion du tourisme local responsable, l'appui à l'organisation de la journée communale de l'environnement, la promotion de la médecine traditionnelle, la sécurisation des forêts et autres aires protégées par des actes juridiques.

L'objectif 3 à l'horizon 2030 recommande que « 30 % de l'espace de chaque territoire doivent être une zone protégée ». Cela passe par plusieurs éléments tels que l'existence des jardins botaniques et des forêts sacrées dont Bonou a la chance et fait déjà l'effort d'avoir sur son territoire contrairement à d'autres communes. Des efforts facilités par l'ODDB ONG qui a su une nouvelle fois porter le

choix sur la commune de Bonou. Avec la pertinence du nouveau projet, les différents participants ont trouvé que le mérite revient à l'ODDB ONG pour sa démarche anticipative par rapport aux objectifs du nouveau cadre mondial sur la biodiversité.

La rencontre a pris fin sur les mots d'engagement de la mairie à travers le Secrétaire Exécutif pour l'accompagnement de l'ONG et autres acteurs pour la mise en application des résolutions issues des travaux et l'atteinte des objectifs du projet.

***Didier AHOUCANDJINOU***

---

# **Investir dans les toilettes publiques, un facteur de création d'emplois et de richesse**

***Cotonou : un marché potentiel***

*Investir dans les toilettes au Bénin ne sera pas du tout un investissement à vau-l'eau. Pour la ville de Cotonou seule où le flux humain est, chaque jour, important, on gagnera beaucoup à construire et à mettre en service des toilettes publiques.*



Aujourd'hui, les toilettes publiques peuvent être considérées comme un secteur d'activité où il ne faut pas craindre d'investir puisqu'il n'y a aucun doute au sujet de la rentabilité. En effet, selon les résultats définitifs du 4e Recensement Général de la Population et de l'Habitat (2013), le Bénin connaît une dynamique démographique qui constitue une opportunité. Avec ce 4e Recensement Général de la Population et de l'Habitat, les statistiques officielles au niveau national indiquent que la population du Bénin est passée de 6 769 914 habitants en 2002 à 10 008 749 en 2013 soit un taux d'accroissement annuel de 3,5%.

Du point de vue de la répartition de la population, Cotonou seule compte 679 012 habitants en 2013 et reste la plus grande ville du Bénin même les villes comme Sèmè Podji et Abomey-Calavi connaissent une croissance démographique galopante. Au niveau départemental, ce sont les départements de l'Atlantique et du Borgou qui viennent en tête.

Ainsi, le département le plus peuplé est l'Atlantique avec 1 398 229 habitants. Il est suivi du département du Borgou où le

nombre d'habitants est 1 214 249 selon le RGPH 4. Le constat général révèle que plusieurs communes ont une population qui dépasse déjà le seuil du million d'habitants.

Sur le plan économique, cette croissance est une source importante pour créer l'emploi et la richesse si l'on s'intéresse à investir par exemple dans les latrines publiques qui deviennent de plus en plus une nécessité surtout dans les grandes villes comme Cotonou. Si on s'en tient seulement à ces chiffres en attendant le cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat, il y a sans doute un besoin criard de latrines publiques en l'occurrence dans la ville à Cotonou où le flux humain ne cesse d'être important.

En-dehors de la population de Cotonou qui peut tourner aujourd'hui autour de 800.000 habitants, il y a tous ceux qui viennent des villes environnantes pour diverses raisons chaque jour. La ville de Cotonou passe donc à 1,2 million de population par jour alors qu'il manque de toilettes publiques pour aider tout ce monde qui ne vit pas à Cotonou.

Sur les gares routières, dans les marchés et à certains endroits stratégiques de la ville, ce qui gêne le plus, c'est l'absence de ces lieux d'aisance pour éviter la pollution de notre cadre de vie. Les confessions religieuses ont donné le bon exemple montrant la nécessité et l'utilité des toilettes publiques et à l'Église catholique Saint-Michel de Cotonou par exemple, ça marche formidablement avec les conducteurs de taxi-moto qui constituent une clientèle et un marché extraordinaire.

En dotant Cotonou de toilettes publiques, on peut facilement engranger des ressources financières, créer des emplois puisqu'il sera instauré un système de paiement et pour le suivi et l'entretien réguliers de ces latrines, beaucoup de personnes seront recrutées. Par ailleurs, en termes d'assainissement de la ville de Cotonou, et c'est le plus vital, les populations pourraient facilement trouver des lieux

adaptés où elles peuvent se soulager et uriner. Cela permet d'éviter par exemple le développement de certaines maladies liées au manque d'assainissement de base.

Les pouvoirs publics, et même les privés sont invités à faire des latrines publiques un facteur important de création d'emplois et une source de richesse. C'est un secteur promu à un bel avenir puisque tous les jours, surtout lorsque les populations, les étrangers, les touristes se déplacent, ils ont souvent besoin des latrines publiques pour se soulager.

*Patrice GBAGUIDI*

---

## **Afrique : requins et Éléphants au cœur de la criminalité environnementale**



La criminalité environnementale perdure en Afrique notamment

celle liée au trafic d'espèces sauvages. Ce trafic représente la quatrième source de revenus criminels, après les stupéfiants, la contrefaçon et la traite d'êtres humains.

Plus de 4 000 éléphants sont braconnés en Afrique, uniquement pour leur ivoire soutient World Wildlife Fund. Dans le même temps, les estimations indiquent que plus de 100 millions de requins sont tués chaque année, soit plus de 3 requins massacrés chaque seconde en moyenne. Un nombre incroyable !

Ce génocide animal rythme avec l'extinction des espèces animales protégées. En effet, quelque 17 espèces dont les éléphants et les requins, comme tant d'autres, sont tuées et vendues pour leur viande, leur aileron, leur ivoire, pour fabriquer des meubles ou des instruments de musique, servir d'animaux de compagnie ou enrichir une collection.

Selon l'UICN, environ 60 % des requins sont actuellement en danger d'extinction. Un bien mauvais présage pour les océans, car la disparition de ces prédateurs clé qui trônent tout en haut de la chaîne alimentaire aurait de lourdes conséquences pour les écosystèmes marins.

En novembre 2022, les États du monde ont été conviés à se prononcer, sur proposition mexicaine, l'inscription des requins-taupes à l'annexe II de la CITES, la Convention sur le commerce international d'espèces de faune et de flore menacées d'extinction.

Dans cette nouvelle liste rouge, six espèces sont classées en « danger critique », dont trois pour la première fois. Les requins se retrouvent menacés d'extinction, victimes de l'appétit humain. Les requins tout comme les éléphants souffrent particulièrement de la destruction de leur habitat naturel, du braconnage et de la surpêche qui les privent de certaines de leurs sources de nourriture.

L'aménagement des littoraux par l'Homme, la pollution marine et les techniques de pêche destructrices ont tous des incidences sur les habitats naturels marins dont dépend la

survie des populations de requins. Il est à ajouter également le changement climatique auquel nous devons d'importantes transformations qui modifient déjà la distribution de l'espèce et de ses proies. Il n'y a pas que pour sa chair que le requin blanc est chassé à travers la planète. Son foie est également utilisé pour faire de l'huile, sa peau est transformée en cuir de chaussures, sacs ou porte-monnaie, et ses dents sont vendues aux touristes sous forme de colliers.

Les éléphants sont également abattus dans certaines parties de l'Afrique, pour garder la taille des troupeaux gérable et contenus dans les réserves. Le nombre d'abattages annuels, dans le cadre d'une politique délibérée, varie d'une année à l'autre, mais dépasse probablement 500 par an.

## **Manque de synergie entre pays africains**

Par exemple, un bras de fer subsiste entre quelques pays africains et la CITES sur la décision ou non de la reprise du commerce de l'ivoire. Ceux d'Afrique australe dont le Zimbabwe, la Namibie, le Botswana et l'Afrique du Sud, veulent avoir l'autorisation pour vendre leurs stocks d'ivoire pour financer leurs politiques de conservation des espèces protégées en voie d'extinction. Ce que la trentaine d'autres pays de la coalition pour l'éléphant d'Afrique ne veut du tout pas entendre et exige la plus stricte interdiction du commerce de l'ivoire à tous les États du continent.

En 2021, la liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), qui évalue les probabilités de survie des espèces, a fait passer l'éléphant de savane qui vit en Afrique australe, du statut de « vulnérable » à celui « en danger d'extinction ». L'éléphant de forêt, dont l'aire de répartition couvre la bande sahélienne et le bassin du Congo, a, lui, été classé « en danger critique d'extinction ».

Au Togo, la population d'éléphants a subi dans les années 90, des pressions qui se sont traduites par l'envahissement des

parcs animaliers à des fins anthropiques, mettant en mal les rapports entre les éléphants et les hommes. Néanmoins, il y a des éléphants qui vivent dans le parc de Fazao Malfakassa et d'autres à Djamdè. Ceux de Djamdè ne vivent pas dans leur milieu naturel.

Pourtant, des séances de sensibilisation sur la protection des espèces en voie d'extinction dont l'éléphant et le requin sont souvent faites. Aussi, les autorités avaient suspendu l'immatriculation des navires de pêche et la délivrance de licences de pêche aux navires étrangers. Plusieurs navires battant pavillon togolais avaient été radiés du registre pour suspicion de pêche illégale dans les eaux d'autres pays.

Même les organisations internationales, dont EAGLE-Togo, appuient les autorités dans la protection des espèces protégées en voie d'extinction. C'est dans cet ordre que cinq trafiquants avaient été arrêtés au moment où ils s'apprêtaient à écouler deux grosses défenses d'éléphant, les 26 et 27 août 2022 à Sokodé. À Lomé, trois trafiquants ont été également arrêtés en flagrant délit de détention, de circulation et de commercialisation illégale de deux grosses défenses d'éléphant le 12 novembre 2022, dans un quartier périphérique de la capitale.

Stopper l'hécatombe des requins et d'éléphants très prisés dans la médecine asiatique reste une équation difficile à résoudre. Certes, les pays dont le Togo, disposent des textes réglementaires les trafiquants d'espèces protégées, mais le commerce illégal des pièces des espèces en voie d'extinction prend toujours le dessus.

---

# Achat en pharmacie au Bénin : Pourquoi du bonbon à la place du reliquat ?



« Nous n'avons pas la monnaie », « Il vous reste 55 F », « Il vous reste 90 F », « Monsieur, nous vous devons 60 F », c'est en ces termes que les caissiers en difficulté de trouver du reliquat à leurs clients s'expriment à la fin des achats. Des reliquats que ces derniers n'auront jamais le temps de toucher à moins d'insister. Les quelques rares clients qui le font sont perçus comme des radins.

Dans les officines de pharmacie au Bénin, il se développe un comportement peu orthodoxe envers la clientèle depuis quelques années. Il s'agit d'une trouvaille des caissiers à la problématique de reliquat après achat de médicament.

En effet, après achat de médicaments dans une pharmacie, les reliquats sont souvent difficiles à trouver. Il s'agit en général des monnaies de 5 F, de 10 F et de 25 F. Ils sont de plus en plus nombreux, ces usagers des pharmacies du Bénin à se plaindre de cette vilaine façon de garder leurs reliquats.

Sans vouloir paraître un grippe-sou ou un rapiat, d'autres choisissent d'abandonner leurs reliquats. Mais ce n'est pas le cas chez certains. Étant donné qu'un adage africain nous enseigne que lorsque tu perds ton cabri et tu retrouves les boyaux, il faut les ramasser, ils n'hésitent pas à prendre le bonbon à eux proposé à la place du reliquat.

C'est le cas Maurice D., un enseignant qui ne badine pas sur ces reliquats. De passage dans une pharmacie à Bohicon, il regrette qu'on lui donne du bonbon en lieu et place de son reliquat alors qu'il ne l'avait pas demandé. Un bonbon aphrodisiaque en plus, déplore-t-il avant de s'interroger, quelles dispositions légales permettent aux pharmacies de proposer un produit non prescrit.

## **De petits reliquats pourtant grossissants**

Nous avons fait le tour de quelques pharmacies dans le département du Zou au centre Bénin. Dans la plupart, il faut faire une mauvaise mine pour avoir difficilement une décharge afin de justifier plus tard du reliquat. Sur neuf (09), sept (07) usagers rencontrés n'ont pas été informés du reste de leurs monnaies dans une pharmacie en plein cœur de la ville de Bohicon. Une ignorance qui profite bien aux caissières en complicité avec leurs employeurs.

À Abomey, nous approchons une caissière qui s'est confiée à nous. Elle avoue, « Dès fois, la somme des reliquats peut faire plus de 100 000 F cfa par mois et peut régler trois mois de salaire d'un employé ». Mais reconnaît-elle : « Quand nous sommes en face d'un client téméraire, nous sommes amenés à proposer des produits de moindre coût comme les bonbons pour entamer leur reliquat ». Parfois, déclare-t-elle, l'efficacité à la caisse se mesure à l'engrangement de ces reliquats. Des reliquats qui ne sont souvent pas remboursés aux ayant droit et qui finissent à coup sûrs dans les poches des responsables.

5 F, 10 F, 15 F, 20 F, 25 F et bien d'autres sont autant

d'argents dans les localités comme Glazoué, Zakpota, Savè. Car ils peuvent permettre à de nombreux ménages de s'approvisionner en eau potable pendant deux à trois jours.

Alors si, offrir un produit non prescrit à un client en pharmacie est interdit par la réglementation en vigueur, recaler son reliquat qui pouvait lui servir à faire d'autres achats plus importants est un crime.

**Megan Valère SOSSOU**

---

## **Pharmacie au Bénin: les raisons du retrait des lots de spécialité IMMU-C SachetB/10**

*Suite à un défaut de fabrication constaté sur les lots de médicaments 1370122 et 1380122 de la spécialité IMMU-C Sachet B/10, l'Agence Béninoise de Régulation pharmaceutiques ABRP procède à une mise en quarantaine desdits lots. Un défaut de fabrication qui se traduit par la présence d'agrégat de particules jaunâtres collés à la paroi des sachets de la dites spécialité.*



Le Directeur Général invite par la même occasion les

établissement pharmaceutiques et toutes structures sanitaires à retirer sans délai, les boîtes des lots susvisés et à mettre en quarantaine les stocks concernés en attendant une investigation plus approfondie.

---

# **Échanges de vœux au Ministère de la Santé: le Grand appel de Benjamin HOUNKPATIN**

*La cérémonie d'échanges de vœux entre le Ministre de la Santé Professeur Benjamin HOUNKPATIN et le personnel s'est déroulée ce lundi 16 janvier 2023 à la suite de la traditionnelle montée des couleurs. Empreint de solennité, ce rendez-vous annuel a été placé sous le signe d'une remobilisation de la troupe en vue d'une efficacité dans l'unité et la fraternité.*



Sans pompe ni théâtre, cette cérémonie d'échanges de vœux assez conviviale a permis au personnel du Ministère de la Santé de mettre sur la table ses doléances, mais aussi de cerner l'étendue des actions engagées dans le secteur. La première allocution revenait au nouveau représentant du syndicat du Ministère Josué ZOUNON qui a saisi l'occasion pour adresser une série de doléances à l'endroit du Ministre de la Santé.

A sa suite, le Secrétaire général du ministère de la Santé, Dr Ali IMOROU BAH CHABI a présenté les vœux du personnel au Ministre de la Santé. Il n'a pas manqué de rappeler les actions engagées au titre de l'année écoulée ainsi que celles qui sont en perspective pour l'année 2023.

Au nombre des défis relevés en 2022 figurent entre autres, la mise en place de l'Autorité de Régulation du secteur de la Santé (ARS), la poursuite des grands chantiers infrastructurels dont le plus important est le centre hospitalier universitaire de référence d'Abomey-Calavi, la rénovation du plateau technique de plusieurs hôpitaux ainsi

que l'équipement de certains hôpitaux en unités de dialyse et de scanographie.



Il n'a pas manqué d'annoncer le grand projet de recrutement de 980 agents de santé qualifiés en 2023, la pré-insertion de 200 médecins, 200 infirmiers et sages-femmes et 300 aides-soignants, l'acquisition de 188 ambulances ainsi que le démarrage de plusieurs travaux prévus dans le cadre du PAG 2.

Au cours de son intervention, le Ministre de la Santé a mis l'emphase sur la généralisation de l'assurance-maladie obligatoire dont le décret d'application serait sur le point d'être finalisé. Il a également profité pour énumérer les actions pratiques engagées dans le cadre de la résolution des doléances du personnel.

Dans un discours empreint de sincérité et sans langue de bois comme à ses habitudes, le chef du département de la santé a amené l'assistance à comprendre ses profondes aspirations et sa vision pour le secteur. Il a laissé entendre que les efforts consentis ne pourront produire les résultats escomptés

sans un esprit d'équipe et un minimum de conscience professionnelle. C'est pour cela qu'il a exhorté chaque acteur à quelques niveaux où il se trouve à privilégier le travail bien fait, le respect du bien public et du patient, l'entraide et la fraternité.

---

## **Bassin du fleuve Niger : inondations dévastatrices à Malanville, où sont passés les milliards investis ?**

The city of Malanville, Benin, located at the border of Niger, has suffered annual flooding since 2007, leading to the destruction of homes, economic loss, and fatal casualties. Despite funding worth billions from international projects seeking solutions to curb the environmental damage, their efforts have yielded minimal results. The flood victims do not benefit from prevention measures, flood protection infrastructures, or efficient early warning systems. Deforestation, driven by agricultural activities and climate change, contributes to this flood menace. The report suggests the building of a 100 km long dike, alongside collaborative efforts with Niger, as potential lasting solutions to the flood crisis.

---

# **Grande campagne de dépistage du Cancer de la Prostate à Ouidah**

Le Centre Médico-social garnison de Ouidah organise une grande campagne de dépistage du cancer de la prostate et autres maladies de l'appareil urinaire chez l'Homme de 40 ans et plus. Il s'agit d'une opportunité inédite qui aura lieu du Lundi 23 au Jeudi 26 Janvier 2023 au Camp militaire de Ouidah. Au programme, une consultation urologie à 3000 Fcfa et des bilans diagnostics.



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

DIRECTION CENTRALE SERVICE DE SANTE DES ARMEES  
CENTRE MEDICO-SOCIAL GARNISON DE OUIDAH

**INEDIT A OUIDAH**

## **GRANDE CAMPAGNE DE DEPISTAGE DU CANCER DE LA PROSTATE ET AUTRES MALADIES DE L'APPAREIL URINAIRE CHEZ L'HOMME DE 40 ANS ET PLUS.**

**UN SEUL LIEU : CENTRE MEDICO-SOCIAL /CAMP OUIDAH**

**UNE SEULE DATE : 23 AU 26 JANVIER 2023**

**AU PROGRAMME :**

- CONSULTATION UROLOGIE : 3.000FCFA
- BILANS DIAGNOSTICS

**VENEZ MASSIVEMENT ET NE RATEZ PAS CETTE OPPORTUNITE**

**ENSEMBLE DISONS NON AU CANCER DE LA PROSTATE**

Rappelons que le cancer de la prostate est l'un des cancers les plus fréquents chez les hommes en Afrique. Selon le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), le cancer de la prostate est le deuxième cancer le plus fréquemment diagnostiqué chez les hommes en Afrique, après le cancer du poumon.

La prévalence du cancer de la prostate en Afrique est estimée à environ 5 %, ce qui est légèrement plus élevé que dans le reste du monde. Les taux de mortalité sont également plus élevés en Afrique, en particulier en Afrique subsaharienne.

Les principales causes de cette hausse sont l'accès limité aux

soins médicaux et aux traitements, ainsi que l'ignorance et la stigmatisation associées au cancer de la prostate. Les efforts sont en cours pour améliorer l'accès aux soins et à la prévention, et pour sensibiliser les populations à la prévention et au dépistage du cancer de la prostate. C'est le cas de cette grande campagne organisée par le ministère de la Défense à travers la Direction Centrale service de santé des armées.

*Megan Valère SOSSOU*

---

# **Assemblée générale ordinaire de l'INC : Le Ministre de la Santé lance les chantiers de 2023**



Le Ministre de la Santé, Professeur Benjamin HOUNKPATIN a présidé les travaux de l'Assemblée générale ordinaire de l'Instance nationale de coordination (INC). Cette importante assise a permis au Président en exercice du CNLS-TP et de l'INC d'acter le démarrage effectif des activités de l'INC au titre de l'année 2023. La moisson au terme de plusieurs heures d'échanges conduits par l'autorité en charge de la santé a été enrichissante.

Les différentes parties prenantes ont procédé à l'examen et à l'approbation du budget 2023 du Projet PPRC révisé sur financement de la Banque Mondiale. Ils ont également examiné le plan de travail budgétisé de l'Instance nationale de coordination (INC) pour le le trimestre 2023 ainsi que celui du règlement intérieur de l'INC, revu, conformément au Décret N° 2022-184 du 16 mars 2022.

À l'entame des travaux, le Ministre de la Santé a rappelé l'importance de cette première assise de l'année 2023, année qui marque la fin de la mise en œuvre des subventions du NFM-3 en cours pour tous les programmes. «Nous aurons donc à

coordonner l'élaboration de nouvelles demandes de financement pour le cycle 2024-2026.

Le Bénin a choisi la fenêtre de mai 2023 pour soumettre les demandes de financement pour toutes les composantes (VIH/Sida, Tuberculose, Paludisme et Renforcement du Système de Santé). Dans le même temps, le suivi stratégique des subventions en cours doit se poursuivre de façon appropriée. C'est dire alors que la tâche ne sera pas facile » a-t-il laissé entendre.

---

## **Atelier bilan des activités en 2022: Grand satisfecit à l'ODDB ONG**

*Du 30 au 31 décembre 2022, l'Organisation pour le Développement durable et la Biodiversité (ODDB-ONG) a organisé à l'hôtel "La Grâce verte" à Tori, un atelier pour dresser le bilan de ses activités tout au long de l'année 2022 et établir des perspectives pour l'année 2023.*

*« Notre équipe est jeune dévouée, dynamique et ne recule devant aucun obstacle » Chrystelle DAKPOGAN HOUNGBÉDJI, Directrice exécutive de l'ODDB ONG*



Profitant des deux derniers jours de l'année 2022, l'équipe de l'ODDB ONG s'est réunie à Tori pour faire le bilan de ses activités et envisager l'avenir pour l'année 2023.

Prenant la parole pour la circonstance, la Directrice exécutive, Chrystelle DAKPOGAN HOUNGBÉDJI a remercié ses collaborateurs pour leur esprit de sacrifice, leur dynamisme et leur bravoure. En effet a-t-elle souligné, aucune difficulté n'a freiné les ardeurs des uns et des autres face à l'immensité des tâches à accomplir. C'est donc grâce à cette disponibilité permanente et à cette détermination farouche que tout au long de l'année 2022, plusieurs actions ont été conduites avec succès dans différents domaines.

### **Des activités à fort impact**

Dans le domaine de la biodiversité, de nombreuses collectes de données ont été effectuées durant l'année 2022 sur les sites d'interventions de l'ODDB ONG. Il s'agit particulièrement de la forêt de Gnanhouizounmè, trois groupes zoologiques à savoir : les primates, les oiseaux et les anoures ont été priorisés. Des reboisements ont également été faits au niveau du Jardin Botanique de Bonou et de la forêt de Gnanhouizounmè.

Grâce à l'appui financier de ses partenaires, l'éducation environnementale a prospéré en 2022. En effet, l'ODDB-ONG a conduit des séances d'éducation au profit des écoliers des

communes de Bonou et d'Adjohoun. Plus de 300 séances ont été conduites, plusieurs thèmes ont été développés et ont porté sur la forêt, les primates, les oiseaux et le rôle important de la biodiversité, etc.

En ce qui concerne le volet, écotourisme, l'ODDB-ONG a reçu quelques touristes qui ont visité ses sites d'intervention. Des écolodges, une cuisine et un réfectoire ont été construits à Gnanhouizounmè et seront équipés pour renforcer l'activité écotouristique.

Dans sa dynamique pour le développement communautaire, l'ODDB-ONG a, au cours de l'année 2022 procédé au suivi des activités pour lesquelles elle a appuyé les populations locales au cours de l'année précédente. Il s'agit de l'aviculture et la production de savon à Bonou, de l'achaticulture à Adjohoun et de l'apiculture à Bassila.



### **Des perspectives pour 2023**

*Pour 2023, l'ODDB-ONG envisage un renforcement conséquent, en s'appuyant sur la dynamique de son équipe ainsi que sur les soutiens de ses partenaires techniques et financiers.*

*Plusieurs actions sont au menu de cette nouvelle année.*

Pour le compte du domaine de la biodiversité, elle connaîtra au niveau des sites traditionnels d'intervention, un renforcement systématique du suivi écologique. Les sites n'ayant pas fait l'objet d'un suivi strict, en bénéficieront au cours de cette année 2023. Dans ce sens et mieux que l'année écoulée, le nombre de caméras pièges sera augmenté. Cette disposition élargira considérablement l'espace initialement mis sous surveillance et prendra également en compte de nouvelles forêts dans notre zone d'intervention.



L'éducation environnementale connaîtra, elle aussi, un meilleur développement, car nous espérons obtenir des autorisations du ministère des Enseignements Maternel et Primaire et ministère des enseignements secondaire, technique et de la Formation Professionnelle afin de conduire les séances d'éducation environnementale dans les écoles publiques de nos communes d'intervention.

Quant au développement de l'écotourisme, l'ODDB-ONG s'activera à initier des stratégies efficaces de communication pour faire connaître et découvrir les différents circuits touristiques qu'elle a mis en place au niveau de ses sites d'intervention.



En matière de développement communautaire, l'ODDB-ONG prévoit une intensification de ses actions au profit des populations locales. Elle veillera au suivi constant des activités en cours et pour lesquelles elle appuiera conséquemment les bénéficiaires. Grâce à cette stratégie, l'ODDB-ONG motivera davantage les populations dont elle suscitera l'engouement en vue de leur participation spontanée et volontaire aux nouvelles activités à mener à leur profit.

Pour conférer à toutes ses activités une meilleure visibilité, l'ODDB-ONG envisage sérieusement, pour le compte de l'année 2023, l'instauration d'une stratégie efficiente de communications sur les réseaux sociaux et en relation avec les média publics et privés de la place.

### **Des échanges de vœux de nouvel an**

Enfin, comme l'exige la tradition en cette période de fin d'année, les membres de l'équipe de l'ODDB-ONG ont souhaité à

leurs responsables, à leurs familles ainsi qu'à eux-mêmes, une année de santé, de paix, de succès et de bonheur.

En réponse, la Directrice exécutive, Chrystelle DAKPOGAN HOUNGBÉDJI a déclaré : *« A l'endroit de toute l'équipe de l'ODDB-ONG, je dis un sincère merci. Je vous témoigne, au nom de l'équipe dirigeante, ma profonde gratitude pour le travail quotidien que vous avez abattu et qui a nécessité beaucoup d'efforts et de sacrifices. Ce n'est pas facile de travailler avec la communauté, mais notre équipe dynamique, dévouée et ne reculant devant aucun obstacle a relevé de nombreux défis. Je vous félicite pour tout ce que vous avez fait tout au long de l'année 2022 et vous souhaite plein succès pour l'année 2023 »*

Elle n'a pas manqué de souhaiter une heureuse année 2023 à tous les partenaires sans lesquels l'organisation n'aurait pu conduire toutes ses actions à bonne fin.

Les vœux de l'ODDB-ONG sont également allés aux populations bénéficiaires de qui elle attend davantage d'engagements pour l'année 2023.

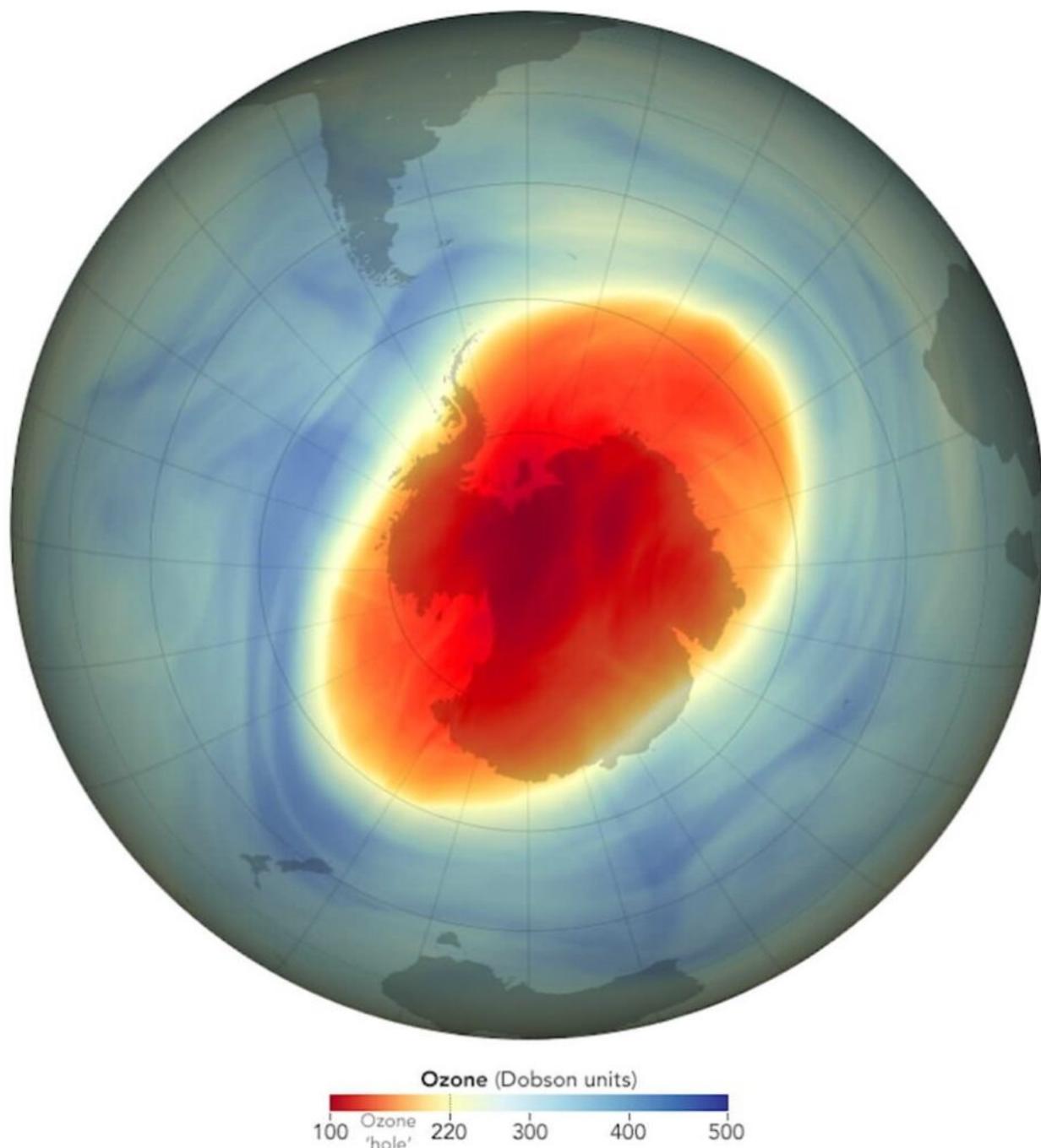
Arsène AZIZAH0

---

## **Climat: la couche d'ozone est-elle en train de se reconstituer réellement ?**

La couche d'ozone devrait se reconstituer complètement au cours des 40 prochaines années. L'information a été rapportée dans un rapport publié le lundi 9 janvier 2023 par des experts

du Groupe d'examen scientifique du Protocole de Montréal sous les auspices de l'Organisation météorologique mondiale et du Programme des Nations Unies pour l'environnement. « L'élimination progressive de près de 99 % des substances interdites qui détruisent l'ozone a permis de préserver la couche d'ozone et contribué de façon notable à sa reconstitution. »



Le trou dans la couche d'ozone pourrait se refermer « d'ici 2066 environ dans l'Antarctique, d'ici 2045 dans l'Arctique et d'ici 2040 ailleurs ». Ce changement devrait empêcher un

réchauffement de 0,3 à 0,5 °C d'ici 2100, selon le Comité d'examen scientifique.

En effet, la couche d'ozone fait partie de la stratosphère terrestre qui contient des quantités relativement importantes d'ozone. Elle a un effet protecteur car elle absorbe la plupart des rayons ultraviolets (UV) du soleil. Cette couche est d'épaisseur relativement réduite. Des avertissements concernant cette réduction d'épaisseur ont été émis pour la première fois en 1985 en Antarctique. Une autre observation a été faite dans l'Arctique en 2011.

Ainsi, certaines régions sont concernées par ce phénomène, mais notamment au Chili, en Australie et en Nouvelle-Zélande. Les produits chimiques qui appauvrissent la couche d'ozone sont couramment utilisés dans la conception des réfrigérateurs, des climatiseurs et même des aérosols. Pour cette raison, le Protocole de Montréal pour la sensibilisation, signé en 1987, a conduit à des mesures concrètes pour limiter la propagation des gaz CFC aux humains. La Convention a été ratifiée par 198 pays à ce jour. L'Union européenne a interdit l'utilisation des CFC en 1989. Il a été suivi en 2016 par l'Accord de Kigali qui prévoit une réduction progressive de la consommation et de la production des HFC, hydrofluorocarbures (HFC).

Cependant, il faut continuer de surveiller l'émission de substances nocives. Dernièrement comme le rapporte [Le Monde](#), le HFC-23 qui est un gaz à effet de serre 14 800 fois plus puissant que le CO<sub>2</sub> a été identifié de manière huit fois plus importante que les rejets déclarés par les pays.

***Megan Valère SOSSOU***

---

# INTOX: Non! la hausse de la mortalité infantile n'est pas liée à la COVID-19

L'internet n'a pas de frontière, une fausse information propagée sur les réseaux sociaux en France peut rapidement faire des dégâts au Bénin et dans n'importe quel pays du monde. C'est pourquoi, nous avons vérifié cette information pour vous.



Depuis le début de la pandémie, de vraies informations sont régulièrement « détournées » pour discréditer l'efficacité des vaccins anti-COVID-19. En effet, selon une publication qui a été vue près de 8 000 fois sur Telegram et partagée plus de 1 000 fois sur Twitter depuis le 26 décembre 2022, les vaccins COVID-19 augmenteraient la mortalité infantile particulièrement en France. C'est [une mauvaise interprétation d'une réelle étude scientifique](#) de l'Inserm publiée par [The Lancet](#) en mars dernier évoquant bien une hausse de la mortalité infantile en France.

Loin de l'interprétation des opposants aux vaccins, cette information a été constatée bien avant l'arrivée de la vaccination, ou même de la COVID-19. Une mortalité infantile qui a bien augmenté mais entre 2012 et 2019, bien avant la période de la pandémie.

Les résultats de cette étude renseignent qu'au cours de la

période 2012-2019, 53 077 décès de nourrissons de moins d'un an ont été enregistrés parmi les 14 622 096 naissances vivantes, et que le nombre de décès d'enfants de moins d'un an, a fortement diminué de 2001 à 2005, puis de façon plus lente de 2005 à 2012, avant de remonter. La mortalité infantile est ainsi passée de 3,32 en 2012 à 3,56 décès pour 1.000 naissances vivantes en 2019, soit une augmentation de 7 %.

Sauf qu'en France, il n'y avait pas encore le vaccin anti COVID-19, ni la COVID-19 en cette période d'étude. Jean Christophe Rozé est coauteur de l'étude et président de la Société française néonatalogie. Il a confié à nos confrères de l'AFP, « *Il n'y aucun rapport entre cette augmentation et la vaccination contre la COVID-19 puisque les données s'arrêtent à 2019* ».

Les causes de l'évolution de la mortalité infantile entre 2012 et 2019 en France restent à ce jour hypothétiques. Elles sont à la fois liées à l'augmentation de l'âge maternel, l'augmentation de l'instabilité, l'obésité féminine et diabète sucré, etc.

Martin Chalumeau pédiatre et épidémiologiste est l'un des scientifiques ayant supervisé l'étude. Il déplore « *On a bien vu sur les réseaux sociaux que certaines personnes associent les résultats de notre étude – l'augmentation de la mortalité infantile – et les vaccins contre le COVID-19, mais ce n'est pas du tout le cas. La période d'augmentation observée se situe entre 2012 et 2019, bien avant la crise sanitaire* ».

Mieux, Martin Chalumeau pédiatre et épidémiologiste, révèle que même « *les premières données provisoires dont nous disposons ne montrent pas non plus de hausse de la mortalité infantile depuis le début de la crise sanitaire ou depuis l'arrivée des vaccins* ».

Cette information faussée et propagée depuis la France,

pouvait non seulement porter un coup à la campagne de vaccination contre la COVID-19 en cours, mais aussi jeter du discrédit sur l'efficacité des vaccins anti COVID-19 à travers le monde entier.

*Megan Valère SOSSOU*

---

## **10e édition NOËL EN FORET : L'ODDB ONG initie les enfants à la protection de la nature**

*Au lendemain de la fête de Noël, le lundi 26 décembre 2022, a eu lieu au sanctuaire des singes de Drabo-Gbo dans la commune d'Abomey-Calavi, la session 2 de la 10ème édition de Noël en forêt. Cette initiative de l'ONG-Organisation pour le Développement durable et la Biodiversité (ODDB) a réuni des enfants et des adultes autour d'une activité ludique qui inclut la découverte de la nature et la sensibilisation à sa protection.*



Noël en forêt est une composante de notre Programme d'Éducation Environnementale qui consiste à organiser dans la période de Noël une sortie en forêt et à sensibiliser les participants sur une thématique en lien avec la préservation de la diversité biologique. Cette activité qui est organisée depuis 2011, initialement prévue pour les enfants, elle est désormais ouverte aux adultes.»

La session 2 de la 10<sup>ème</sup> édition a été marquée par les activités suivantes: une visite guidée du sanctuaire des singes de Drabo-Gbo; une communication sur le thème « **La biodiversité menacée du Bénin** »; une causerie sur l'importance des forêts et des animaux; les comportements à adopter vis-à-vis de la nature pour la protéger et l'organisation de divers jeux.

Selon Alfred OGA, chargé de l'écotourisme et du développement communautaire de l'ODDB, en plus de réunir les participants, des enfants en majorité, autour d'activités saines, Noël en

forêt se veut être un tremplin pour leur faire connaître l'importance de la nature pour le bien-être de l'homme et la satisfaction de ses besoins. C'est cet impératif qui justifie d'ailleurs les activités concoctées par les organisateurs.

Situé à 25 kilomètres de Cotonou, dans la commune d'Abomey-Calavi, le sanctuaire des singes de Drabo-Gbo est le site retenu pour une parfaite illustration de la diversité biologique. Partis tôt de Cotonou à bord d'un bus, les participants, une vingtaine environ, sont arrivés à destination vers huit heures. Le village de Drabo-Gbo, plutôt très calme comme on pouvait le constater, a accueilli ses visiteurs dans une ambiance empreinte d'une tranquillité.



Cette ambiance, ajoutée à l'abondance de la flore, laisse déjà entrevoir dans la pensée des enfants, la connaissance de la forêt dont ils ont tant entendu parler ou qu'ils ont même vu à la télévision sans jamais l'approcher réellement. Ainsi commence pour eux, la première étape de la journée : le

contact avec la forêt. Cet exercice qui inclut la découverte du singe à ventre roux, des tortues et des aquariums a permis aux enfants de communier directement avec la forêt et ses composantes, notamment le singe à ventre roux, une espèce menacée au Bénin.

Après la visite de la forêt, les enfants ont eu droit à une séance de sensibilisation sur le thème : « **La biodiversité menacée du Bénin** ». À travers ce thème, ils ont reçu des explications sur la biodiversité avec pour exemples, les êtres vivants qui nous entourent. Ceux-ci naissent, vivent, respirent, grandissent et meurent. Par la suite, les enfants ont été entretenus sur l'importance des êtres vivants avant de découvrir comment des menaces pèsent sur certaines espèces. Parmi les espèces menacées, a indiqué Alfred OGA aux enfants, se trouvent certaines espèces de singe, l'éléphant, le pangolin, le sitatunga, le lion, etc. Ces menaces qui planent sur la biodiversité, ont pour cause entre autres, la fragmentation de l'habitat, la destruction des forêts, la chasse pour l'alimentation et pour les usages médico-magiques, tutti quanti.



## Les enfants, heureux et engagés

En plus des activités énumérées ci-dessus, les enfants ont procédé à divers jeux puis au coloriage. Grâce à l'ensemble

des activités menées, durant la journée, les participants en général, les enfants en particulier ont compris le message et fortement apprécié cette heureuse initiative de l'ODDB. C'est le cas par exemple de Owen Shalom HOUNGBEDJI élève âgé de 11 ans, en classe de cinquième, qui déclare très enthousiaste : *« Cette activité qui promeut la protection de l'environnement est à encourager »*,

Toutefois, Shalom est triste parce que des espèces sont menacées. Il a donc pris l'engagement de protéger au mieux son environnement, notamment son cadre scolaire, une fois retourné dans son collège et de sensibiliser également ses camarades. Tout comme lui, Adrian WHANNOU de DRAVO a retenu qu'il est primordial de protéger les espèces menacées. Alors, il s'engage, selon ses moyens à sécuriser ces animaux.

Stéphane FONGANG, un adulte ayant également participé à cette activité, la trouve très instructive. C'est pourquoi, depuis quelques années, il y participe activement avec sa femme et ses enfants. Il convient de noter que la première session a eu lieu à Bassila, dans la forêt sacrée de Kikélé, le 21 décembre 2022 et a réuni une centaine d'écoliers. Cette session de Drabo- Gbo est la deuxième de cette année.

**Arsène AZIZAHO**

---

**Don de sang, spéciale Noël au  
Centre de Santé à Vocation  
Humanitaire, Hôpital »La**

# croix » de Zinvié



Les membres du groupe de prières Divine Miséricorde du Vicariat d'Abomey-Calavi font œuvre utile pour sauver des vies humaines à la période des fêtes de fin d'année à l'hôpital « La Croix » de Zinvié. Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime (jean15.9-17). C'est dans cette logique que les membres du groupe catholique de prières la Divine Miséricorde du Vicariat d'Abomey- Calavi ont massivement effectué le samedi 24 décembre 2022 dernier le déplacement au centre hospitalier « La Croix » de Zinvié.

Objectif, donner un peu de leur sang, pour sauver des vies humaines, dans le but d'éviter les décès liés aux différentes formes d'anémies, notamment en période de fêtes de fin d'année. Ce don de Sang est un acte de générosité, une œuvre de miséricorde, tant corporelle que spirituelle qui viendra suppléer aux pénuries de poches de produits sanguins labiles (PSL) en cette période.



Donner du sang, c'est sauver des vies humaines. Et les membres du groupe de prières « Divine Miséricorde du Vicariat d'Abomey- Calavi sont très heureux d'avoir fait don de ce liquide très précieux. Ce don de Sang au centre hospitalier « La Croix » de Zinvié a pris fin par une descente des membres du groupe de prières Divine miséricorde du vicariat d'Abomey- Calavi au service de la néonatalogie et de la pédiatrie. Le but de cette descente est de souhaiter un joyeux Noël à ses bouts de choux. Une enveloppe financière a été remise à chacune de ces belles créatures divines pour fêter les réjouissances de fin d'année dans la joie.

Tout en remerciant, le père Bruno HOUNKONNOU, Responsable des campagnes de don de Sang et le Père Narcisse AVAGBO, Aumônier à l'hôpital « La Croix » de Zinvié, les membres de la divine miséricorde du vicariat d'Abomey Calavi ont promis réitérer cet acte de miséricorde corporelle et spirituelle dans les prochaines années.

**Véronique ESSAGA épouse OGUE**

---

# Le REMAPSEN s'imprègne de l'état du VIH pédiatrique au Bénin et en Afrique francophone

*Le VIH chez l'enfant polarise moins l'attention. Pourtant la négligence de cet aspect de la maladie pourrait mettre à mal les efforts fournis dans la lutte contre le VIH SIDA de manière générale. Le REMAPSEN Bénin (Réseau des Médias Africains pour la Promotion de la Santé et de l'Environnement) a initié une mini conférence sur le sujet ce jeudi 29 décembre 2022 à cotonou avec des spécialistes du Réseau Enfants et VIH en Afrique (EVA)*



La mini conférence a été animée par le directeur exécutif du

Réseau Enfants et VIH en Afrique (EVA) Dr Gérès AHOGNON et le point focal au Bénin le Prof Léhila BAGNAN TOSSA. Selon les estimations du spectrum 2021, sur les 69 000 personnes infectées par le VIH au Bénin, 6 400 sont des enfants. 51 % des enfants infectés sont de sexe féminin. Ce sont là, des chiffres communiqués au cours de la rencontre. Les deux conférenciers ont dressé l'état des lieux du VIH pédiatrique en Afrique de l'ouest et du centre. L'efficacité de la lutte contre le VIH pédiatrique dépend de la prise en charge des mères séropositives. « Dans la plupart de nos pays, la femme enceinte, surtout au cours du dernier trimestre, soit on ne la trouve plus, soit le suivi au cours du dernier trimestre n'est pas correct » explique Dr AHOGNON. Pour Dr Gérès AHOGNON, une femme enceinte qui est bien suivie et qui prend correctement ses médicaments, a 90 % de chance d'avoir un enfant séronégatif, si son accouchement se passe dans les conditions optimales. La lutte contre le VIH pédiatrique souffre de sous financement et d'un manque d'acteurs impliqués.

Ces dernières années, le nombre de femmes séropositives prises en charge tend à diminuer déplore Dr Gérès Ahognon . D'où la nécessité de renforcer les programmes PTME (prévention de la transmission mère-enfant). Plus il y aura des femmes sous traitement, moins il y aura d'enfants infectés souligne t-il. Parmi les objectifs dans cette lutte, c'est d'atteindre 95% d'enfants dépistés, 95% sous traitement et 95% avec une charge virale indétectable. Dans la région Afrique francophone, seulement 35 % des enfants connaissent leur statut, 35% sous traitement et seulement 27% ont une charge virale indétectable.

### ***Le VIH pédiatrique au Bénin***

90% des enfants séropositifs ont été contaminés par leurs mères. Le Professeur Léhila BAGNAN précise qu'au second semestre 2021, la transmission de la mère à l'enfant (transmission verticale) est de 1,8 %. Les chiffres se sont améliorés depuis 2019.

## ***Quid des trois 95 au Bénin ?***

Dans le pays, 42 % des enfants sont dépistés, 96% sous traitement et 70% ont une charge virale indétectable. « Ce qui veut dire qu'au niveau du suivi, il y a un problème » note le médecin.

Pour mener à bien cette lutte, elle propose le dépistage systématique de tous les enfants qui viennent à la consultation et à la vaccination.

Par ailleurs, les enfants ont généralement du mal à prendre leurs médicaments. C'est aussi un frein au traitement. La période de l'adolescence n'est souvent pas favorable au traitement.

Dr BAGNAN pense que les prochains défis résident dans le renforcement du personnel et la disponibilité des intrants (Test de dépistage).

La prise en charge pédiatrique au Bénin est une réalité mais il y a une stagnation de la file active a conclu Dr BAGNAN TOSSA. Selon le Professeur, même si la plupart des indicateurs sont au vert, il faut une synergie d'actions entre les acteurs pour obtenir de meilleurs résultats.

Rappelons que le VIH (virus de l'immunodéficience humaine) est un virus qui attaque le système immunitaire, rendant les personnes infectées plus vulnérables aux infections et aux maladies. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), environ 3,5 millions d'enfants de moins de 15 ans vivent avec le VIH dans le monde, dont environ 90 % se trouvent en Afrique subsaharienne.

***Megan Valère SOSSOU***

---

# Mini-Déjeuner de presse à Nature Tropicale ONG: Bilan des activités de 2022 et perspectives en 2023 au menu

*Nature Tropicale ONG a organisé le vendredi 30 décembre 2022, avec les professionnels des médias un mini-déjeuner de presse à son siège sis à Akpakpa Cotonou. Cette séance a permis de partager le bilan 2022 de Nature Tropical, mais aussi d'échanger sur les perspectives de 2023 et les contributions des médias et autres partenaires pour une gestion durable des ressources naturelles.*



« Malgré tout, les médias jouent et continuent de jouer des rôles très importants dans l'information, la sensibilisation et la conscientisation du grand public sur la préservation de la nature, l'environnement et la biodiversité ». Joséa Dossou-Bodjrenou Directeur Exécutif de Nature Tropicale ONG, est parti de ce constat pour relever l'importance de la

contribution des hommes des médias dans la préservation de la biodiversité.

Une contribution qui a permis la visibilité autour des activités de Nature Tropicale ONG d'une part, mais qui a surtout permis à une prise de conscience progressive dans le rang de la population, parce que informée ; même s'il reste encore à faire. C'est pourquoi, au nom de toute l'équipe de Nature Tropicale ONG, Joséa Dossou-Bodjrenou a remercié les hommes des médias, surtout les organes qui ne ménagent aucun effort, pour trouver une place de choix aux questions environnementales dans leurs rédactions.

Au titre de l'année 2022, le bilan est énorme. Avec la relance progressive des actions à l'échelle locale, nationale, régionale et internationale, après la pandémie du Covid-19, les médias ont accompagné Nature tropicale ONG dans ses programmes phares, a reconnu et salué le président de Nature Tropicale. En effet, courant 2022, l'ONG a mené plusieurs programmes.

Il s'agit notamment de l'éducation environnementale ; de la construction du 'Centre d'Education environnementale et du développement durable'' (CEEDD), qui a pour objectif de contribuer à l'atteinte des ODD à travers l'éducation et la diversification des offres écotouristiques pour faire du Bénin un pays de destination touristique privilégiée en Afrique de l'Ouest, avec à la pointe 'le premier aquarium public du Bénin.

Il s'en suit le programme de sauvegarde des espèces menacées telles que les tortues marines, les lamantins d'Afrique, les baleines et dauphins, les forêts humides et sacrées, les mammifères des Aires protégées avec la création des 2 AMP du Bénin. À ces programmes s'ajoutent : diversité bio-culturelle, écotourisme, agriculture familiale durable, sécurité environnementale et changement climatique, sauvegarde du patrimoine génétique africain, tutti quanti.

## **Des perspectives pour 2023**

Une chose est de se réjouir de ces exploits, mais une autre est encore de relever de plus grands défis. Ce plus grand défi, Nature Tropicale entend le réaliser au titre de la nouvelle année 2023. La première consiste à organiser les journées des tortues marines, prévues se dérouler du 3 au 10 février 2023. Le défi est d'avoir le Chef de l'État aux côtés de l'ONG pour la tenue de ce programme qui est en lien direct avec les objectifs du décret de création des deux AMP du Bénin.

Pour atteindre l'objectif, Joséa Dossou-Bodjrenou dès lors a associé les hommes du quatrième pouvoir. La deuxième perspective consiste à trouver des moyens (avec un financement participatif) pour acquérir une embarcation maritime (20 à 30 places), c'est-à-dire un bateau, afin d'alléger les charges des sorties en mer (visite des baleines par exemple) et autres.

Le dernier programme concerne le volet reboisement, inspiré d'un programme togolais ''1 milliard d'arbres pour 2030''. À en croire le président de Nature Tropicale, il faille dépasser les discours et poser les actes dans les milieux, les environnements les plus proches, et qui impactent tous les acteurs. Ce programme va mettre l'accent sur la sensibilisation pour conscientiser les parties prenantes, renforcer leurs capacités sur l'importance de planter, où planter, quelle essence planter et comment faire le suivi.

Pour réussir, plusieurs opérations seront mises en œuvre par exemple : 1 citoyen 1 arbre ; 1 maison 1 arbre ; 1 acteur politique 1 arbre, etc. « Plantez, plantons, continuez à planter, toujours des arbres pour atténuer l'effet des changements climatiques et éviter les catastrophes naturelles », est le mot d'ordre. Le dernier programme concerne la mer. « On a beaucoup à apprendre sur la mer ; connaître les métiers de la mer, c'est tout un domaine à explorer », a fait savoir

Joséa Dossou-Bodjrenou.

Avant que les hommes des médias et Nature Tropical ne partagent le déjeuner concocté, le Directeur de Nature Tropical ONG a remercié tous les partenaires qui accompagnent son organisation dans l'atteinte de ses objectifs à savoir UICN, Cebios, Rampao, Museum, Mava, SGP, AFOSA pour ne citer que ceux-là. Pour rappel, Nature Tropical ONG, c'est 28 ans au service de la conservation de la biodiversité et la protection des Aires Marines Protégées au Bénin.

**Arsène AZIZAHO**

---

# **Cardiologie interventionnelle: Entretien avec Raymond ZEKPA, Expert en gouvernance hospitalière et Président de Benin Projects**

En marge du Master Class organisé par Benin Projects en partenariat avec le Ministère de la Santé le 08 décembre 2022 sur *la simulation des pratiques de haut niveau en cardiologie interventionnelle*, l'expert en gouvernance hospitalière et Président de Benin Projects, monsieur Raymond ZEKPA a accordé une interview à **Venance Tossoukpe** du **Journal Santé Environnement**.



Lire l'intégralité de cette interview ici :

**Journal Santé Environnement** : Bonjour monsieur le Président. Veuillez-vous présenter à nos fidèles lecteurs s'il vous plait.

**Président Raymond ZEKPA** : Merci monsieur le Journaliste. Je suis Raymond ZEKPA, Président de Benin Projects et Expert en gouvernance hospitalière.

**Journal Santé Environnement** : Quel regard portez-vous de façon générale sur le système sanitaire au Bénin et sur l'offre sanitaire en cardiologie en particulier ?

**Président Raymond ZEKPA** : Je voudrais d'abord saluer le dynamisme du Ministre de la Santé, le Professeur Benjamin HOUNKPATIN qui, avec son équipe, a su mener les réformes nécessaires pour améliorer la qualité de l'offre sanitaire au Bénin. Le regard que je porte sur le système sanitaire au Bénin est positif. Il y a certes encore des choses à améliorer, des compétences à aller chercher, mais je pense que les lignes bougent depuis quelques années dans le domaine de la santé au Bénin. J'en veux pour preuve la mise en place de l'Autorité de Régulation du Secteur de la Santé (ARS), ainsi que la création de plusieurs agences de santé. Toute chose qui permet de réguler le secteur et de fluidifier la gouvernance hospitalière.

Pour ce qui concerne l'état des lieux de la cardiologie, je pense que c'est un secteur nouveau au Bénin. Le Bénin dispose toutefois de cardiologues de haut niveau, de cardiologues bien formés qui ont juste besoin d'une remise à niveau pour pouvoir se spécialiser dans la cardiologie interventionnelle. Je tiens à préciser que la cardiologie interventionnelle va de pair avec la chirurgie cardiaque comme avec l'endoscopie. Des efforts se font et Benin Projects est là pour accompagner le gouvernement, faire venir des compétences et des infrastructures de pointe pour permettre à nos professionnels de s'aguerrir afin de mieux soigner la population.

**Journal Santé Environnement** : Le 08 décembre dernier, Bénin Projects a, en partenariat avec le Ministère de la Santé, organisé un Master Class sur la simulation des pratiques de haut niveau en cardiologie interventionnelle. Que peut-on y comprendre ?

**Président Raymond ZEKPA** : Benin Projects a pris la responsabilité de faire venir au Bénin, ou de déceler sur place, des compétences de haut niveau pour participer au développement du pays. C'est dans ce cadre que j'ai pris mon bâton de pèlerin pour proposer à ceux qui le veulent, de venir voir le "miracle" qui s'opère au Bénin. Cela m'a permis de

rencontrer le Professeur Tran avec qui j'ai eu à travailler par le passé et qui est aussi membre et Vice-Président de Benin Projects. Nous avons ainsi décidé de la mise en place d'un projet de simulation pour la pratique de haut niveau en cardiologie interventionnelle, en ophtalmologie et en endoscopie. C'est dans ce cadre que, sur invitation du Président de la République, j'ai, accompagné du Professeur Tran, rencontré la haute autorité pour expliquer les tenants et les aboutissants de ce projet. Très réceptif, le Président de la République a donné son accord pour la mise en œuvre du projet. C'est à la suite de cela que j'ai été nommé, par décision du Ministre, Président du Comité mixte de suivi et de mise en place du projet. Et c'est pour anticiper sur le fonctionnement futur du centre qui sera mis en place qu'en collaboration avec le Professeur Tran, nous avons décidé d'organiser des Masters Class afin de préparer la partie béninoise à la découverte des nouvelles techniques et technologies en matière de cardiologie interventionnelle, d'ophtalmologie et d'endoscopie. Ce premier Master Class consacré à la cardiologie interventionnelle n'est que le début d'une série. Il s'agira pour les fois à venir de deux autres Masters class qui se pencheront sur l'ophtalmologie et l'endoscopie.

**Journal Santé Environnement** : En quoi consiste la cardiologie interventionnelle ?

**Président Raymond ZEKPA** : La cardiologie interventionnelle est en fait l'ensemble de tous les actes exploratoires et thérapeutiques qui sont réalisés par voie endo-vasculaire. La cardiologie interventionnelle concerne tous les domaines de la cardiologie, que ça soit les pathologies coronaires et les malformations congénitales telles que la fermeture d'une communication, une insuffisance cardiaque et tout ce qui est pathologie valvulaire.

**Journal Santé Environnement** : Il a été annoncé lors de ce Master Class que le projet aboutira à la mise en place d'un

centre chirurgical hybride de formation en pratique de haut niveau en cardiologie interventionnelle, en ophtalmologie et en endoscopie. Quel impact un projet du genre pourrait-il avoir dans l'offre sanitaire au Bénin ?

**Président Raymond ZEKPA** : C'est une question très intéressante. La mise en place de ce centre hybride sera une première en Afrique et dans la sous-région. Ce centre aura à jouer deux rôles : dispenser des formations professionnelles d'excellence et de qualité au profit de nos professionnels ; et fournir des soins de qualité aux populations. C'est un projet phare pour l'Afrique et particulièrement pour l'Afrique de l'ouest qui viendra compléter l'offre de soins au Bénin tout en l'alliant à la formation continue de nos professionnels. Cela est très important dans la mesure où les techniques et technologies changent à une vitesse vertigineuse de nos jours. Il est donc nécessaire de se mettre au diapason. Mon rêve est qu'on ait au Bénin, à moyen et à long terme, un véritable hôpital virtuel où tous les professionnels, quelle que soit leur spécialité, peuvent venir compléter leur formation, s'aguerrir, se perfectionner et se donner les moyens de réussir dans leur métier. L'essentiel, comme je l'ai dit au début de cet entretien, c'est de pouvoir soigner de manière optimale et efficace la population béninoise et africaine, de limiter les évacuations sanitaires qui coûtent un budget énorme à notre État. Le Bénin est sur la bonne voie. Nous y croyons et nous y arriverons !

**Journal Santé Environnement** : Le Ministre de la santé, le Professeur Benjamin HOUNKPATIN déclarait au cours du Master Class que « l'ambition à terme est de révolutionner la pratique en se positionnant comme un hub en matière de médecine de pointe ». Le Bénin a-t-il les moyens de concrétiser cette ambition ?

**Président Raymond ZEKPA** : Oui. Le Bénin a suffisamment les moyens de concrétiser cette ambition. Dans le Programme d'Action du Gouvernement, le budget alloué au secteur de la

santé est colossal. Je peux vous rassurer que la plupart de ces projets sont inscrits dans le P.A.G et les financements nécessaires y ont été alloués. Les compétences existent également ici au Bénin comme ailleurs et peuvent contribuer à la concrétisation de cette ambition. Il faut juste que chacun y mette du sien. Je profite de cette occasion pour dire à certains de mes frères et amis de la diaspora de venir pour qu'on puisse, ensemble, construire notre pays. C'est ensemble que nous pouvons travailler pour aller de l'avant. Seul on est invisible mais ensemble on est invincible.

**Journal Santé Environnement** : Jusqu'à quand faut-il attendre pour constater l'effectivité de ce projet ?

**Président Raymond ZEKPA** : Nous avons une feuille de route à laquelle nous tenons. Ce Master Class que nous avons organisé le 08 décembre dernier est une étape pour préparer la ressource humaine dont nous aurons besoin pour faire fonctionner le centre. Je ne peux pas vous donner une date fixe mais je peux vous dire que la mise en place de ce centre sera effective à moyen terme. Benin Projects jouera pleinement sa partition et je ne doute pas de la détermination du Ministre de la santé et de toute son équipe, très dynamique. Je vous exhorte donc à la patience. Nous tiendrons notre promesse. Je suis un homme de parole et je ne lâche jamais.

**Journal Santé Environnement** : Nous arrivons au terme de cet entretien. Qu'avez-vous à dire pour conclure monsieur le Président ?

**Président Raymond ZEKPA** : Je vous remercie pour cette opportunité que vous m'avez offerte. Je voudrais préciser que Benin Projects ne s'intéresse pas qu'au domaine de la santé et de la gouvernance hospitalière. Nous intervenons dans tous les domaines qui contribuent au développement d'une nation.

Je remercie tous les cadres du ministère de la santé qui ont rendu le séjour de notre délégation agréable. J'invite, une

fois encore, tous ceux qui aiment ce pays à venir contribuer à son développement.

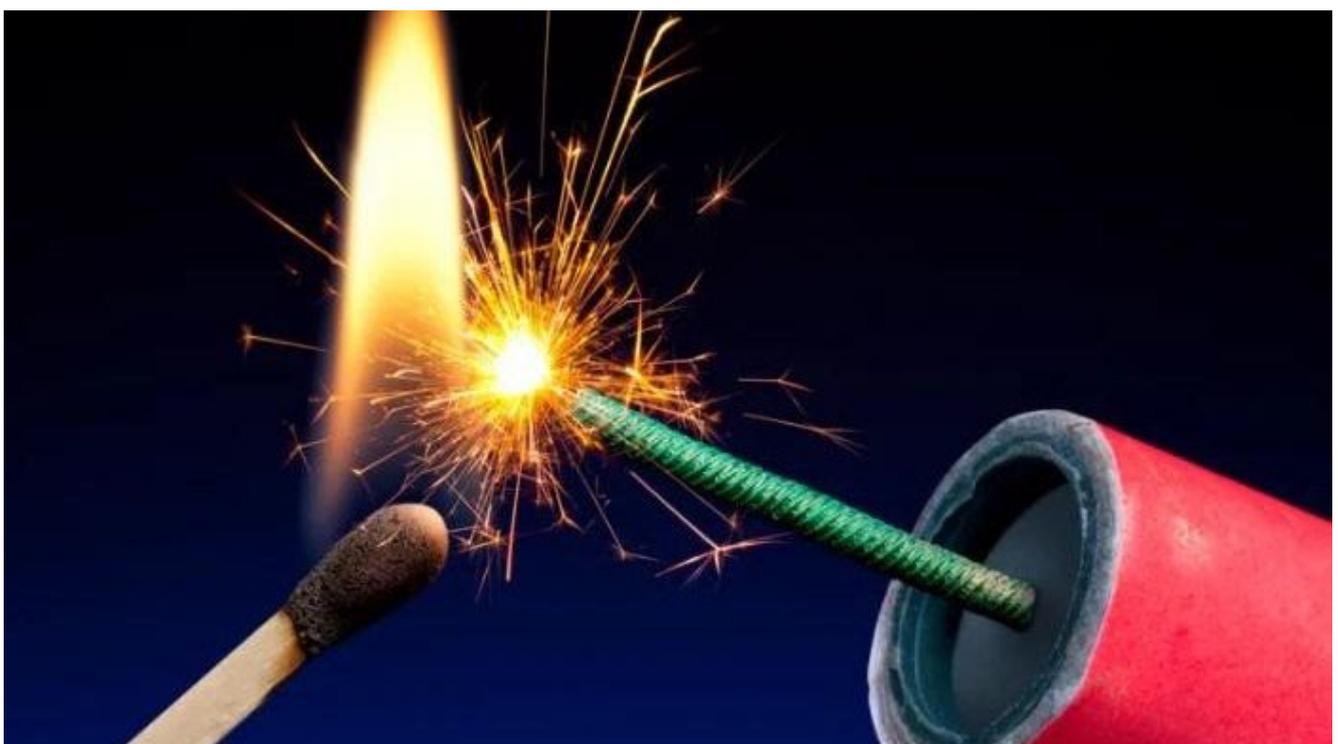
**Journal Santé Environnement** : Merci monsieur le Président. Nous vous souhaitons de passer un très bon séjour.

**Président Raymond ZEKPA** : Merci.

---

## **Pétards et feux d'artifice : Quels dangers pour la santé ?**

En période de fêtes de fin d'année, ils sont nombreux à détonner en pleine agglomération. Les pétards et les feux d'artifice sont source de divertissement pour beaucoup de gens, mais ils présentent aussi des dangers pour la santé. En raison de leur potentiel explosif, de la production de particules et de gaz, les pétards et les feux d'artifice représentent de véritables dangers pour la santé humaine.



En effet, l'utilisation de pétards et de feux d'artifice entraîne dans la plupart des cas, des brûlures, des blessures oculaires et des dommages auditifs. Les particules et les gaz produits par ces éléments sont également nocifs pour les personnes souffrant d'asthme et d'autres affections respiratoires.

Tout d'abord, il faut savoir que les pétards et les feux d'artifice sont des éléments explosifs qui peuvent causer des brûlures et des blessures graves si on ne les manipule pas correctement. Les mains et les yeux sont particulièrement vulnérables aux blessures causées par ces éléments. Il est donc important de porter des lunettes de protection et de respecter les distances de sécurité recommandées lors de l'utilisation de pétards et de feux d'artifice.

En outre, la combustion de pétards et de feux d'artifice produit des particules et des gaz qui peuvent être nuisibles pour la santé. Ces particules et ces gaz peuvent irriter les voies respiratoires et aggraver les problèmes respiratoires existants, tels que l'asthme. Il est donc recommandé de se tenir à une distance sécuritaire de ces éléments et de ne pas rester dans une zone où ils sont utilisés pendant de longues périodes.

Aussi faut-il noter que les enfants sont particulièrement vulnérables aux dangers liés aux pétards et aux feux d'artifice. Ils peuvent être tentés de jouer avec ces éléments et de ne pas respecter les consignes de sécurité, ce qui peut entraîner des blessures graves. Il est donc essentiel de ne pas laisser les enfants manipuler ou jouer avec ces éléments et de veiller à ce qu'ils soient utilisés de manière responsable.

Il est important de respecter les consignes de sécurité lors de l'utilisation de pétards et de feux d'artifice et de s'assurer que ces éléments sont utilisés de manière responsable. Cela peut inclure l'utilisation de protections

telles que des lunettes de protection et des bouchons d'oreille, ainsi que le respect des distances de sécurité recommandées.

*Megan Valère SOSSOU*

---

## Saison sèche au Bénin: Les feux de végétation, un handicap pour la conservation de la biodiversité

« *Quand nous mettons le feu dans la brousse, nous nous mettons aux aguets pour atteindre nos cibles* » Roch K., mécanicien moto et chasseur à Zogbodomey. Comme Roch, ils sont nombreux ces jeunes et adolescents à s'adonner à la chasse sans limite au mépris des règles qui régissent l'exercice d'une telle activité devenue la cause incontournable des feux dans les milieux végétatifs.



Les feux de brousse, également connus sous le nom de feux de

végétation ou de feux de forêt, sont des incendies qui se produisent dans les zones de végétation plus ou moins dense, telles que les forêts, les savanes et les prairies. Ils peuvent être causés par des facteurs naturels tels que la foudre, mais dans la plupart des cas, ils sont déclenchés par l'homme, soit intentionnellement ou par négligence. Lorsque les feux sont utilisés pour défricher des terres ou pour contrôler les mauvaises herbes, ils peuvent causer des grands incendies. Quelle que soit la cause, les feux de végétation ont un impact négatif sur la faune et la flore.

Dans la commune de Zogbodomey, département du Zou au centre Bénin, Roch et ses acolytes se donnent depuis plus de 10 ans et à chaque saison sèche à la chasse de jour comme de nuit. Bien qu'il ait son activité de mécanique moto, Roch ne se lâche pas d'exercer la chasse en plein temps pendant la saison sèche. Une activité rentable qui profite aux pratiquants, mais qui n'est pas sans conséquence sur la biodiversité.

Roch explique qu'en raison de la rareté des reptiles et rongeurs tant convoités, il est de plus en plus difficile que ces derniers soient pris aux pièges. Ainsi, la nouvelle trouvaille plus efficace, à l'en croire, est de raser l'espace avec du feu. « ***Les animaux d'aujourd'hui sont de plus en plus rusés. Ils échappent souvent aux pièges ou peuvent les emportés. Mais avec le feu, ils sont plus vulnérables*** » confie-t-il tout en se montrant insouciant des répercussions sur la biodiversité.

Ces feux de végétation provoqués sont à la base de la destruction des habitats naturels des animaux, tels que les forêts, les savanes et les prairies. Si les feux sont intenses et durables, ils peuvent causer des pertes permanentes de biodiversité en atteignant des espèces en voie de disparition.

## **Du feu pour une chasse déloyale**

De nombreuses espèces animales sont tuées dans les feux ou

fuient leur habitat et sont exposées à de nouveaux dangers, tels que les prédateurs ou les maladies. Les plantes sont également affectées par les feux de végétation, car elles sont détruites ou endommagées. Elles qui servent parfois aux soins médicaux. Les feux de végétation perturbent également les écosystèmes et les cycles biologiques, ce qui engendre des répercussions à long terme sur la biodiversité.



La force du feu, Roch s'en souvient comme si c'était hier. Seulement, la saison sèche passée, il avait fait une grande moisson en mettant le feu à un milieu vierge dans les parages de Tanwe-Hessou. Il raconte « **Plus d'une trentaine d'animaux de même espèce et d'espèce différentes étaient pris dans le piège du feu. C'est vrai que les forestiers nous surprennent par moment à travers des contrôles, mais il est de notre coutume de chasser dans la commune de Zogbodomey** ».

A travers le monde d'importantes superficies riches en espèces animales et végétales sont en proie aux feux de végétation. Ces feux ont des conséquences graves sur l'environnement et la

biodiversité. Ils entraînent également des pertes économiques et sociales importantes, telles que des pertes de récoltes et de moyens de subsistance pour les communautés locales.

En outre, les feux de végétation contribuent au changement climatique en libérant des quantités importantes de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Un fait qui dégrade l'état de la biodiversité, car le changement climatique cause des modifications des conditions climatiques qui sont difficiles pour certaines espèces à adapter.

Il est important de prendre des mesures pour prévenir les feux de végétation et protéger la biodiversité. Cela peut inclure la sensibilisation à l'importance de la prévention des feux de forêt, la mise en place de systèmes de gestion des incendies efficaces et la réglementation des activités qui peuvent causer des incendies de forêt. En agissant maintenant, nous pouvons protéger la biodiversité et préserver ces écosystèmes importants pour les générations à venir.

***Megan Valère SOSSOU***